

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Il est possible d'obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-866-378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C. (auparavant « Société en Commandite NexGen Financière » ou le « gestionnaire »), 36 Toronto Street, Suite 1070, Toronto, (Ontario) M5C 2C5, ou en consultant sur notre site Web, à l'adresse www.nexgenfinancial.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous selon l'une ou l'autre de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

NOTE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.

Ce rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur le Fonds, notamment sur sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Une déclaration prospective est une déclaration de nature prévisionnelle qui est assujétie ou fait référence à des événements ou à des facteurs futurs. Elle se caractérise par l'emploi de termes à connotation prospective comme « s'attendre à », « prévoir », « projeter », « croire », « estimer », et d'autres expressions analogues, ou leur forme négative. De plus, toute déclaration qui peut être faite au sujet du rendement futur, des stratégies ou perspectives et des mesures que pourrait prendre le Fonds est considérée aussi comme une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur les attentes et les projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont forcément assujetties, notamment, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses au sujet du Fonds et de facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent en rien les rendements futurs, et les événements et les résultats réels pourraient être très différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans une déclaration prospective faite par Fonds en raison de facteurs importants. Parmi ces facteurs, notons entre autres les conditions générales de l'économie de la situation politique et du marché, les taux d'intérêt et de change, les marchés financiers, la concurrence, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation gouvernementale, des procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et des catastrophes.

Nous insistons sur le fait que la liste des facteurs précités n'est pas exhaustive. Par conséquent, nous vous invitons à prendre soigneusement en compte ces facteurs et d'autres facteurs avant de prendre toute décision d'investissement et nous vous demandons instamment de ne pas vous fier indûment sur ces déclarations prospectives. De plus, le Fonds n'entend pas mettre à jour l'une ou l'autre de ces déclarations prospectives par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ni pour tout autre motif.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds est de chercher à fournir une appréciation à long terme du capital principalement par des placements dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires de sociétés non américaines. Le Fonds cherche à atteindre son objectif de placement en investissant la quasi-totalité de son portefeuille dans des actions et des titres de créance non offerts au public de la catégorie InterFonds du Fonds à gestion fiscale.

Le Fonds investira dans des marchés non américains de différents pays, notamment dans les marchés émergents. Le Fonds investira normalement dans des titres de sociétés situées dans au moins cinq pays à l'extérieur des États-Unis. Il n'existe aucune limite géographique sur les placements non américains du Fonds.

Résultats

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 150 000 \$ à 1 184 000 \$ au cours de l'année. Cette augmentation était un résultat d'une combinaison des souscriptions nettes et le rendement positif des placements.

Pour l'année terminée le 31 décembre 2015, la série comptes ordinaires de la catégorie gains en capital du Fonds a dégagé un rendement de 1,7%, comparativement à 3,7% pour l'indice de référence, l'indice de rendement total MSCI Monde ex USA (en dollars canadiens) (l'« indice »). Contrairement à celui de l'indice, le rendement du Fonds est calculé après déduction des frais. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour connaître le rendement des autres séries et catégories du Fonds.

L'exercice 2015 a été marqué par des attaques terroristes en France et aux États-Unis, deux élections en Grèce, la détérioration des économies des pays du BRIC et le ralentissement de la croissance en Chine, lesquels ont particulièrement suscité l'inquiétude des investisseurs, de même que par la crise politique au Brésil, l'ascension de l'EILL, l'inflation trop molle, la langueur de la croissance au Japon, ainsi que la faiblesse des prix de l'énergie et des produits de base. Comme les cours boursiers reflètent souvent l'humeur des investisseurs à court terme, les mauvaises nouvelles constantes ont peut-être elles aussi contribué à la précarité des marchés de valeurs mondiaux.

Cela dit, le sous-conseiller demeure convaincu qu'il existe des raisons de se montrer optimiste, notamment le fait que la zone euro émerge tranquillement de sa torpeur grâce à un certain nombre de réformes (surtout au sein des pays périphériques), à la stabilisation de la situation en Grèce, à la dévaluation de l'euro et à la politique monétaire plus accommodante. Même en Amérique latine, les réformateurs ont remporté les élections en Argentine et au Venezuela. Au Japon, l'administration Abe a augmenté le salaire minimum annuel de 3 % et a assoupli la réglementation afin d'encourager les sociétés à réinvestir. Le taux de chômage a diminué aux États-Unis au cours de l'exercice 2015 pour atteindre un plancher en plus de sept ans, alors que les dépenses de consommation ont atteint un record historique au troisième trimestre. La Réserve fédérale a par ailleurs enfin majoré les taux d'intérêt à court terme durant le quatrième trimestre. Compte tenu de tout cela, le Fonds monétaire international continue de s'attendre à un taux de croissance mondial de 3 %. Bien que les faits laissent encore à désirer, un tel taux de croissance peut définitivement donner lieu à des taux de rentabilité acceptables pour les sociétés.

En ce qui a trait au rendement absolu en termes de dollars américains, 11 des 16 pays représentés dans le Fonds ont dégagé un rendement positif, dans l'ensemble. La Chine (en hausse de 41 %) et les États-Unis (en hausse de 25 %) sont les pays qui ont généré les rendements les plus élevés. En revanche, les pires rendements ont été enregistrés par des titres suisses (en baisse de 9 %) et italiens (en baisse de 8 %), certaines sociétés ayant subi de lourdes pertes, notamment la société suisse Glencore (dont le titre a reculé de 28 %) et la société italienne Prada (dont le titre a chuté de 25 %). Le cours boursier de Glencore a croulé sous la pression exercée par la dégringolade des prix de l'énergie et des produits de base, surtout durant le second semestre de l'exercice. Malgré tout, le sous-conseiller considère que les dirigeants de Glencore sont extrêmement efficaces, et croit qu'ils ont des plans bien définis pour relancer la société et améliorer le bilan de celle-ci. Même si Prada pourrait devoir composer avec d'autres obstacles à court terme, y compris le fait que ses plus récents revenus et ses bénéfices n'ont pas satisfait aux attentes des analystes, ainsi que le fait que les produits des ventes en Chine ont décliné, le sous-conseiller est d'avis que les perspectives à long terme de la société sont prometteuses et soutient que le cours boursier du titre actuel est nettement inférieur à la valeur intrinsèque de la société.

Comparativement à l'indice de référence, la plus forte pondération sectorielle du Fonds depuis la création de celui-ci en septembre 2015 appartient au secteur des produits de consommation discrétionnaire (lequel constitue l'un des moteurs du Fonds concernant son rendement total, ce secteur se laissant dépasser uniquement par celui des services financiers). La sélection des titres dans ces secteurs a toutefois nu à son rendement relatif du Fonds pour l'exercice. Ce sont en fait des titres du secteur des technologies qui ont le plus contribué au rendement relatif du Fonds. En tête de peloton au sein de ce secteur, et même au sein du portefeuille du Fonds, durant la période, se trouvait Baidu, le plus important moteur de recherche de la Chine, laquelle société détient une part de marché de plus de 70 %. L'action s'est emballée après l'annonce par la société, en octobre, de ses bénéfices sur

neuf mois et de son intention de fusionner ses activités liées aux voyages, Qunar, sur lesquelles elle exerce un contrôle majoritaire, avec Ctrip. Cette future coentreprise réunira les deux principaux sites de voyages en ligne de la Chine et devrait entraîner une réduction considérable des subventions et l'amélioration de la rentabilité. De plus, les dirigeants de la société, particulièrement soucieux de leurs actionnaires, ont annoncé un nouveau programme de rachat d'actions d'une valeur de 2 milliards de dollars vers la fin de l'exercice. Enfin, le sous-conseiller avance que les investissements majeurs effectués par les dirigeants dans les nouvelles activités de la société, notamment dans les services en ligne/hors ligne (comme la livraison de nourriture, le covoiturage, etc.) occultent la robustesse des activités de base liées à la recherche, lesquelles continuent de croître à un taux intéressant et génèrent des bénéfices substantiels.

Le secteur des soins de santé était celui le plus largement sous-pondéré au sein du portefeuille du Fonds par rapport à l'indice de référence. Ce secteur a bondi grâce au rendement des deux titres qui le composaient : Olympus, un fabricant japonais de caméra et d'instruments médicaux, ainsi que GlaxoSmithKline, une société britannique de produits pharmaceutiques. L'absence de titres des secteurs des télécommunications et des services publics au sein du Fonds n'a eu qu'une incidence négligeable en fin de compte, alors que l'absence de titres du secteur de l'énergie a contribué au rendement du Fonds, vraisemblablement en raison de la déroute des actions des secteurs de l'énergie et du pétrole faisant partie de l'indice.

En ce qui concerne le rendement absolu en termes de dollars américains, un seul des sept secteurs dans lequel le Fonds détenait des placements a enregistré un rendement négatif, à savoir le secteur des matières premières (en baisse de 12 %). Le titre de Glencore (qui a reculé de 28 %) et le titre de LafargeHolcim (qui a fléchi de 10 %) ont perdu de la valeur durant la période au sein de ce secteur. Cependant, le repli majeur de ces titres a à lui seul annulé le rendement positif dégagé par les autres actions du secteur des matières premières, et leur a valu de se ranger parmi les cinq titres ayant le plus nui au rendement du Fonds durant la période.

Le secteur des technologies (en hausse de 26 %) a en revanche affiché le plus haut rendement absolu; les quatre titres composant ce secteur s'étant très bien comportés au cours de la période. L'action de Baidu a produit le plus haut rendement, suivi de SAP, un fabricant de logiciels allemand; Check Point Software Technologies, un fournisseur de logiciels d'exploitation israélien; et enfin d'OMRON, une société d'électronique japonaise. Durant la période, le sous-conseiller a liquidé le placement qu'avait effectué le Fonds dans SAP, car le cours de l'action se rapprochait de la valeur intrinsèque estimative de celle-ci. Les secteurs des soins de santé (en hausse de 19 %), des produits de consommation de base (en hausse de 12 %), des produits de consommation discrétionnaire (en hausse de 5 %), des services financiers (en hausse de 5 %) et des biens industriels (en hausse de 3 %) ont également généré un rendement absolu positif durant la période.

Ce sont par ailleurs les titres de Baidu, d'Allianz et de Willis Group Holdings qui ont affiché les rendements les plus élevés. Les titres de Glencore, de Prada et de Credit Suisse Group ont quant à eux dégagé les rendements les plus faibles.

Événements récents

L'arrivée de la nouvelle année apporte son lot de nouvelles inquiétudes sur le marché, notamment à l'égard de la politique de la Fed en matière de resserrement des taux d'intérêt. Après le relèvement modeste d'un quart de point de pourcentage au quatrième trimestre de 2015, on s'attend à ce que les hausses progressives de taux se poursuivent cette année. Toutefois, étant donné les inquiétudes récentes suscitées par la chute des cours du pétrole et des actions en général et la peur de voir la reprise américaine dérapier après six ans et demi, les hausses de taux d'intérêt attendues pourraient être reportées.

Bien que la croissance économique américaine se poursuive globalement à un rythme modéré, la situation à l'étranger continue d'influencer le comportement du marché. Le ralentissement de la croissance chinoise demeure crucial, alors que Pékin s'efforce de stimuler la consommation intérieure, et les disparités entre les monnaies continuent d'avoir une incidence négative sur les entreprises du monde entier. Enfin, au-delà des destructions bien réelles qui en résultent, le calendrier et l'intensité imprévisibles des activités terroristes pourraient aussi menacer la stabilité des marchés.

Même si des événements macroéconomiques et géopolitiques ont dominé les marchés en 2015, comme en témoignent les données présentées à la rubrique « Résultats », le sous-conseiller estime que ce serait une erreur de porter une grande attention à ces mauvaises nouvelles au moment de prendre des décisions de placement. Nous pensons que ces types d'événements ont rarement une incidence majeure sur la valeur des sociétés à long terme. En fait, ces mauvaises nouvelles devraient être exploitées en profitant de la sous-évaluation des cours boursiers à court terme, puisqu'elles permettent aux investisseurs d'acheter des titres à de faibles prix d'entrée. Le sous-conseiller soutient que son mandat est d'évaluer et d'établir la valeur intrinsèque d'un titre, ainsi que d'acheter lorsque les cours boursiers sont bas et de vendre lorsque les cours boursiers sont hauts. Il estime qu'en privilégiant une telle méthode de placement, au lieu de prendre des décisions fondées sur les événements externes mentionnés précédemment, il obtiendra des taux de rendement acceptables au fil du temps pour ceux qui auront investi dans le Fonds.

Transactions entre parties liées

NGAM Canada S.E.C. (auparavant « Société en Commandite NexGen Financière » ou le « gestionnaire ») fournit au Fonds des services de gestion, de distribution et d'administration de placements. Ces services sont offerts dans le cours normal des activités et comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre le gestionnaire et le Fonds. Conformément au Règlement 81-107, le Fonds doit créer un comité d'examen indépendant (CEI) auquel il doit soumettre toutes les questions de conflit d'intérêts, aux fins d'examen ou d'approbation. Le Règlement 81-107 oblige également le gestionnaire à établir des politiques et des procédures écrites pour traiter les questions de conflit d'intérêts, tenir un registre de ces questions et aider le CEI à exercer ses fonctions.

Frais de gestion

NGAM Canada S.E.C. est le gestionnaire du Fonds. En contrepartie des services-conseils en placement fournis, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série du Fonds, à l'exception de la série comptes institutionnels. Le gestionnaire verse, à partir de ses frais de gestion, la rémunération du gestionnaire de portefeuille, ainsi que les commissions de vente et de suivi des courtiers qui distribuent les titres du fonds. En contrepartie des autres services administratifs fournis, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds.

De temps à autre, le gestionnaire peut réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts, en réduisant les frais de gestion imputés à ce fonds et en demandant au fonds de faire des distributions sur les frais de gestion aux porteurs de parts de montant égal à la réduction des frais de gestion. Les distributions sur les frais de gestion sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du fonds et comptabilisées à titre de distribution dans les états financiers.

Charges d'exploitation

Chaque fonds est responsable du paiement de toutes les charges d'exploitation, y compris, mais sans s'y limiter, les impôts, les frais de comptabilité, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés aux services du fiduciaire, les honoraires du CEI, les frais de garde, les frais administratifs, les coûts des services aux investisseurs, les frais de courtage, les intérêts et les frais bancaires ainsi que les frais liés aux prospectus et aux autres rapports. En contrepartie des autres services administratifs fournis par le gestionnaire, Le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds. Le gestionnaire attribue au fonds certains frais généraux qui sont directement liés à l'exploitation du fonds (exclusion faite du marketing et des ventes). Ces frais généraux comprendront une partie des frais liés aux logiciels, aux systèmes et aux salaires du personnel de TI le gestionnaire, aux installations, aux assurances (assurance des biens et assurance responsabilité civile seulement), à l'amortissement des immobilisations corporelles, à la téléphonie et aux communications, à l'impression, aux frais de bureau et à d'autres frais administratifs généraux.

Les charges d'exploitation sont attribuées à un fonds ou à une série d'un fonds. Les charges d'exploitation communes à plusieurs fonds peuvent être réparties entre les fonds en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de la valeur liquidative moyenne quotidienne des fonds, ou selon d'autres méthodes de répartition que le gestionnaire juge pertinentes, d'après le type de charges d'exploitation à répartir.

Charges absorbées

Le gestionnaire peut renoncer à une partie des frais de gestion ou des charges d'exploitation pour certains fonds, ou absorber une partie de ces frais et charges. La décision d'absorber ces charges est revue périodiquement et prise à l'entière discrétion du gestionnaire, sans avis aux porteurs de parts.

Les frais relatifs aux parties liées facturés se présentent comme suit :

	31 décembre 2015
Frais de gestion	2 759
Honoraires conditionnels de gestion fiscale	-
Frais pour les services administratifs fournis par le gestionnaire	2 142
Charges du Fonds absorbées par le gestionnaire	(9 445)

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Distributions nominales

Les distributions annuelles du Fonds peuvent être versées sous forme de distributions nominales. Une distribution nominale est émise lorsqu'un fonds annonce la distribution de parts supplémentaires, puis effectue une consolidation de parts afin que le nombre de parts en circulation après la consolidation corresponde au nombre de parts détenues avant le versement de la distribution. La distribution nominale n'a aucune incidence sur la valeur liquidative par part.

Frais de gestion et description des séries

Le Fonds offre, à l'heure actuelle, trois séries de parts, à savoir la série A, série F et la série I.

Les frais de gestion varient d'une série de parts à l'autre. Le Fonds paie le gestionnaire des frais de gestion globaux. Les frais de gestion afférents aux parts de la série I sont négociés et payés directement par l'épargnant et non par le Fonds. Au moyen des frais de gestion, le gestionnaire paie la rémunération du conseiller en valeurs ainsi que les courtages et les commissions de suivi versées aux courtiers qui distribuent les titres du Fonds.

Séries	Frais de gestion (%)	En pourcentage des frais de gestion	
		Rémunération du courtier (%)	Administration générale, conseils en placement et profits (%)
Série A	1,85	48	52
Série F	0,85	0	100

Aperçu du portefeuille au 31 décembre 2015

Le Fonds investit directement dans le Fonds à gestion fiscale. La liste des 25 principaux titres en portefeuille et leur pondération ainsi que la répartition sectorielle de ce fonds sont présentées ci-après. On peut se procurer le prospectus du Fonds à gestion fiscale et d'autres renseignements le concernant sur le site Web du gestionnaire, à l'adresse www.nexgenfinancial.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. On peut obtenir des mises à jour mensuelles, sans frais, en téléphonant au 1 866 378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C., 36 Toronto Street, Suite 1070, Toronto (Ontario) M5C 2C5, sur notre site Web, à www.nexgenfinancial.ca, ou sur celui de SEDAR, à www.sedar.com.

25 Principaux titres en portefeuille	%*	Répartition sectorielle	%*
Trésorerie et les équivalents de trésorerie [^]	7,2	Services financiers	30,8
Credit Suisse Group AG	4,7	Consommation discrétionnaire	28,7
Honda Motor Co. Ltd.	3,8	Produits industriels	17,6
BNP Paribas SA	3,7	Trésorerie et les équivalents de trésorerie [^]	7,2
Toyota Motor Corporation	3,5	Matières	7,0
Nomura Holdings Inc.	3,5	Consommation courante	4,4
Daimler AG	3,4	Technologie de l'information	3,8
Allianz SE	3,3	Soins de santé	0,5
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	2,9	Total	<u>100,0</u>
Glencore PLC	2,7		
Daiwa Securities Group Inc.	2,7		
Kering SA	2,6		
CNH Industrial NV	2,5		
LafargeHolcim Ltd.	2,4	Répartition géographique	%*
Omron Corporation	2,3	Japon	19,4
Willis Group Holdings PLC	2,2	France	12,6
Compagnie Financière Richemont SA	2,2	Suisse	12,4
PT Bank Mandiri (Persero) Tbk	2,2	Allemagne	9,5
Lloyds Banking Group PLC	2,1	Royaume-Uni	9,2
Koninklijke Philips NV	2,1	Trésorerie et équivalents de trésorerie [^]	7,2
Komatsu Ltd.	2,1	Italie	4,9
Melco Crown Entertainment Ltd. CAAÉ	1,9	Jersey des îles Anglo-Normandes	4,8
Bureau Veritas SA	1,8	Pays-Bas	4,8
Diageo PLC	1,8	Suède	3,4
EXOR SPA	1,7	Îles Caïmans	3,3
		Australie	3,0
		Irlande	2,2
		Indonésie	2,2
		Mexique	1,0
		Israël	0,1
		Total	<u>100,0</u>

^{*}En fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations suivant laquelle les titres sont évalués aux cours de clôture le 31 décembre 2015.

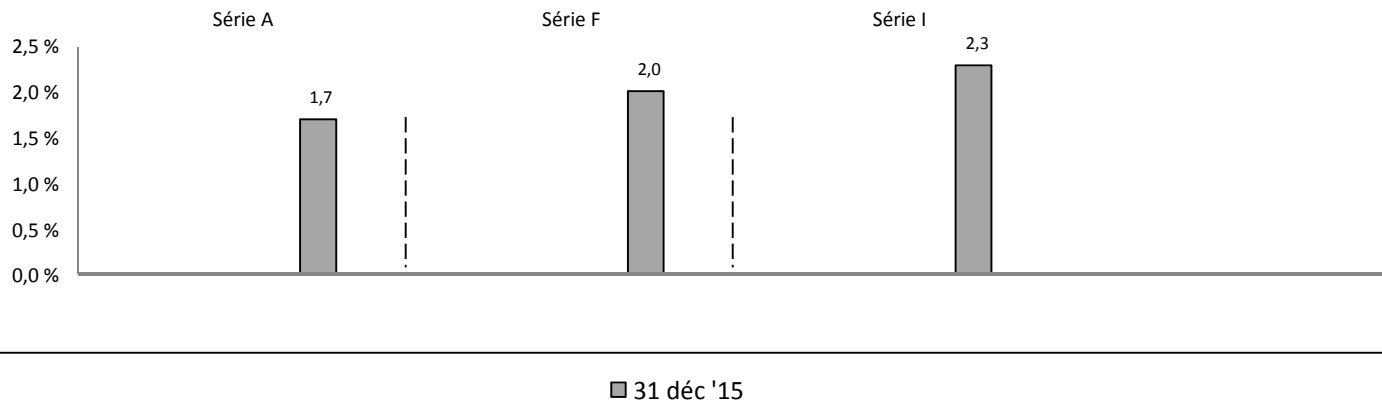
[^]y compris d'autres fonds de roulement.

Rendement passé

Le rendement passé montre le rendement historique des différentes séries de parts du Fonds. Les chiffres qu'ils renferment ne sont donnés qu'à titre d'information, le rendement passé du Fonds n'étant pas nécessairement un indicateur de son rendement futur. Les données sur le rendement passé supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des parts supplémentaires de la même série du Fonds. Elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui peuvent réduire le rendement.

Rendement annuel

Les graphiques suivants indiquent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds depuis sa date de création de détail - le 17 septembre 2015. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse de la valeur d'un placement du premier au dernier jour de chaque période financière.



Rendement annuel composé

Le rendement annuel composé du Fonds n'est pas présenté puisque le Fonds existé depuis moins d'un an.

Faits saillants de nature financière⁺

Les tableaux ci-après présentent des données financières clés concernant le Fonds; ils ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour chacune des périodes terminées aux dates indiquées.

ACTIF NET PAR PART (EN DOLLARS) ¹

	Série A	Série F
	31 déc. 15	31 déc. 15
Actif net au début de la période	10,00	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :		
Total des produits	0,37	0,30
Total des frais (sauf les distributions)	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de la période	-	-
Gains (pertes) non réalisés au cours de la période	(0,20)	0,04
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	0,17	0,34
Distributions:		
Du revenu de placement net (sauf les dividendes)	(0,03)	(0,03)
Des dividendes	(0,15)	(0,15)
Des gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
Distributions annuelles totales ³	(0,18)	(0,18)
Actif net à la fin de la période [*]	10,17	10,20

	Série I
	31 déc. 15
Actif net au début de la période	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :	
Total des produits	0,21
Total des frais (sauf les distributions)	-
Gains (pertes) réalisés au cours de la période	-
Gains (pertes) non réalisés au cours de la période	0,01
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	0,22
Distributions:	
Du revenu de placement net (sauf les dividendes)	(0,03)
Des dividendes	(0,15)
Des gains en capital	-
Remboursement de capital	-
Distributions annuelles totales ³	(0,18)
Actif net à la fin de la période [*]	10,23

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES ¹

	Série A	Série F
	31 déc. 15	31 déc. 15
Actif net (\$)	819 847	313 319
Nombre de parts en circulation	80 612	30 714
Ratio des frais de gestion (%) ²	2,23	1,15
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ²	7,48	6,39
Ratio des frais d'opération (%) ³	0,54	0,54
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	8,93	8,93
Valeur liquidative par part (\$)	10,17	10,20

	Série I
	31 déc. 15
Actif net (\$)	51 147
Nombre de parts en circulation	5 000
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ²	5,42
Ratio des frais d'opération (%) ³	0,54
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	8,93
Valeur liquidative par part (\$)	10,23

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

* Pour les périodes amorcées à compter du 1^{er} janvier 2014, les faits saillants financiers sont tirés des états financiers dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Au 31 décembre 2015, en vertu des IFRS, la différence entre « l'actif net » et la « valeur liquidative » est négligeable.

ACTIF NET PAR PART notes

- ¹ Ces données sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds en date du 31 décembre des années indiquées.
 - ² La valeur liquidative et les distributions sont établies en fonction du nombre réel de parts au moment considéré. L'augmentation (diminution) liée aux activités est établie en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
 - ³ Les distributions ont été réinvesties en parts additionnelles du Fonds, sauf si l'épargnant a demandé qu'elles lui soient versées en espèces.
- * Il ne s'agit pas d'un rapprochement entre la valeur comptable au début et à la fin de la période, car les données sur l'augmentation (diminution) liée aux activités sont fondées sur le nombre moyen de parts pondéré au cours de la période plutôt que sur le nombre réel de parts au moment donné.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES notes

- ¹ Données au 31 décembre des années indiquées.
- ² Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé conformément au Règlement 81-106 et il est établi en fonction du total des frais (exception distributions, faite du courtage, des frais liés aux opérations du portefeuille et des frais sur les contrats à terme, le cas échéant) pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de celle-ci. Lorsqu'une série a été établie au cours de la période, le ratio des frais de gestion est annualisé, depuis la date de création de la série jusqu'à la fin de la période.

Le gestionnaire peut autoriser une réduction des frais de gestion ou des taux des frais d'exploitation, ou les deux, pour certains investisseurs du Fonds qui paient ou engagent des distributions ou autres frais normalement payés par le Fonds ou le gestionnaire. Dans ce cas, le gestionnaire autorise une réduction ou un rabais sur une portion des frais de gestion, le Fonds ou le gestionnaire paie un montant égal à la réduction soit au titre d'une distribution, soit d'un rabais direct. Le RFG ne tient pas compte de ce type de réduction.

Le gestionnaire peut temporairement décider de réduire ou de prendre en charge les frais de gestion ou les frais d'exploitation du Fonds, ou les deux, et peut, en tout temps, mettre fin à cette réduction ou cette prise en charge. Le gestionnaire s'attend à continuer d'absorber ces frais ou ces charges jusqu'à ce que le Fonds soit d'une taille suffisamment grande pour pouvoir raisonnablement absorber tous les frais et toutes les charges.
- ³ Le Fonds investit dans des actions et des titres de créance du Fonds à gestion fiscale et n'engage pas directement de frais liés aux opérations de portefeuille. Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille du Fonds à gestion fiscale sous-jacent et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds à gestion fiscale sous-jacent au cours de la période.
- ⁴ Le taux de rotation du portefeuille est représenté par sa quote-part de celle du Fonds à gestion fiscale. Le taux de rotation du portefeuille indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère le portefeuille du Fonds à gestion fiscale. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds à gestion fiscale achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Généralement, plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opération qu'il doit payer seront élevés. Il n'existe pas nécessairement de lien entre un volume d'opérations élevé et le rendement d'un fonds.